

Faits marquants

Pour le département de l'Ardèche, les faits les plus marquants en 2019 sont les suivants :

- La présence du [Bombyx disparate](#) pour sa troisième année de pullulation dans les Gorges de l'Ardèche, défoliant sur certains secteurs de vastes surfaces de chênaies.
- L'extension des zones concernées par le dépérissement du châtaignier en présence d'[encre](#). Ce phénomène s'aggrave tant en intensité qu'en surface.
- La présence importante du [Sphaeropsis du pin](#) sur toute la partie impactée par l'orage de grêle du 15 juin. A l'inverse, ce pathogène s'est fait très discret dans les peuplements affectés les années précédentes.
- Une attaque importante de la [pyrale du buis](#) au printemps, affectant les dernières zones indemnes au sud du département.

Indicateurs de la santé



Etat de santé des essences	Principaux problèmes
Châtaignier	Sécheresse, encre , chancre du châtaignier , dépérissements
Frêne	Chalarose
Douglas	Sécheresse
Epicéa	Sécheresse, fomès
Pins	Processionnaire du pin , Sphaeropsis du pin , sécheresse
Sapins	Pissode
Cèdres	Sécheresse, dépérissement
Mélèzes	Chancre du mélèze

Etat de santé : ■ = bon ■ = moyen ■ = médiocre

Suivi des principaux problèmes

		2015	2016	2017	2018	2019
Toutes essences	Sécheresse estivale	■	■	■	■	■
	Dégâts de gel tardif au printemps	■	■	■	■	■
Feuillus	Défoliateurs précoces du chêne	■	■	■	■	■
	Bombyx disparate	■	■	■	■	■
	Oïdium du chêne	■	■	■	■	■
Résineux	Processionnaire du pin	■	■	■	■	■
	Typographe de l'épicéa	■	■	■	■	■
	Maladie des bandes rouges	■	■	■	■	■
	Rougisement printanier	■	■	■	■	■
	Sphaeropsis des pins	■	■	■	■	■
	Tordeuse grise du mélèze	■	■	■	■	■
Peupliers	Rouilles des peupliers	■	■	■	■	■
	Puceron lanigère	■	■	■	■	■
Invasifs	Chalarose du frêne	■	■	■	■	■
	Pyrale du buis	■	■	■	■	■



Problème absent ou à un niveau faible



Problème nettement présent, impact modéré



Problème très présent, impact fort

Evénements climatiques de 2019

Trois faits marquants en 2019 :

1. Une sécheresse et canicule très importante durant tout l'été.

Cet épisode climatique s'est fait remarquer tant par sa longévité (de début juin à mi-octobre) que par son intensité (une température supérieure à 35°C durant plusieurs semaines et de nombreux jours à plus de 40°C)

Cette nouvelle sécheresse a provoqué un affaiblissement de la plupart des essences avec des effets visibles plus ou moins marqués selon celles-ci.

2. Un épisode de grêle survenu le 15 juin qui a parcouru le département d'Ouest en Est, du Tanargue à la vallée du Rhône en direction de Romans, et ce sur une bande relativement étroite. Cet épisode a provoqué des dégâts directs (défoliations, blessures) et indirects par un rougisement important des pins liés au développement du [Sphaeropsis des pins](#) suite aux impacts de grêle. Des douglas ont également été affectés par ce pathogène mais à des degrés moindres.

3. Un épisode de neige lourde, le jeudi 14 novembre sur la moitié nord du département ainsi que sur la vallée du Rhône. Les dégâts ont été nombreux, tant sur les arbres isolés que sur les peuplements forestiers : quelques chablis et volis, mais principalement des branches cassées sur feuillus. Les résineux ont été très peu impactés.



Feuillus grêlés — Gérard TESTON

Bombyx disparate : 3^e année de pullulation

Le [bombyx disparate](#) est un défoliateur des chênes qui surgit en Ardèche tous les 10-12 ans, de façon très régulière.

L'attaque de 2005 à 2007 avait été très importante et avait provoqué la fermeture de plusieurs infrastructures touristiques.

Présentes de nouveau en 2017 dans les Gorges de l'Ardèche au sens large, les populations de chenilles ont été toutefois moins importantes que par le passé. Des pluies abondantes au mois de juin 2018 avaient permis de limiter fortement les défoliations.

Les chenilles ont été beaucoup plus nombreuses en 2019. Elles ont provoqué des dégâts importants sur cette même région des Gorges, mais de façon un peu irrégulière, essentiellement concentrées dans la moitié basse des Gorges.

Largement informés par les médias au printemps, les élus autant que le public ne sont

pas tombés dans le catastrophisme comme il y a 10 ans.

Si le Bombyx se comporte comme par le passé, c'est-à-dire : une présence durant trois ans avant de disparaître pour une décennie, nous ne devrions pas avoir d'attaques de bombyx en 2020, ou avoir une population en forte baisse.



Chênes verts défoliés par le bombyx — Vincent DIDIER

Le Sphaeropsis des pins

Le [sphaeropsis des pins](#) (*Diplodia sapinea*) est un champignon endophyte présent en Ardèche depuis une quinzaine d'années. Il se manifeste de façon assez régulière tous les 4 à 7 ans. Il peut devenir pathogène sur les pins stressés (grêle, sécheresse...) et provoque le bleuissement de leur bois puis le dessèchement des parties aériennes.

La dernière vague de 2017 – 2018 a été particulièrement importante, tant par son ampleur que par son intensité, et a provoqué de nombreuses coupes sanitaires dans la région du Bas-Vivarais.

L'impact très fort du dépérissement, tant sur le plan sylvicole que paysager, avait provoqué une grande inquiétude du public et de nombreuses tournées techniques au sein des différents services forestiers. Les médias avaient largement relayé le phénomène.

Après ces deux années difficiles, le retour à la normale est constaté en 2019. Hormis quelques taches disséminées assez marginales, aucun nouveau dégât n'a été constaté malgré une sécheresse marquante.

Une exception cependant : le développement important du [sphaeropsis](#) consécutifs aux blessures de grêle de juin 2019 sur toute la partie concernée par l'orage. Les communes les plus touchées sont Jaujac, St Joseph des Bancs, St Sauveur de Cruzières, Pranles, St Etienne de Serre et Gluiras.



Rougisement de pins suite à l'orage de grêle de juin
Gérard TESTON

Dépérissement du châtaignier

Le dépérissement des châtaigneraies a été observé de façon nette en 2015, surtout sur les versants des vallées de l'Ardèche et de la Fontaulière.

L'étude précise du phénomène conduite en 2017 a permis de confirmer que ces dépérissements sont dus à [l'encre du châtaignier](#) causé par un phytophthora.

Les peuplements sont également affectés par le [chancre du châtaignier](#) (*Cryphonectria parasitica*) malgré la présence importante de la souche hypovirulente.

Les sécheresses consécutives, très sévères depuis 2017, amplifient nettement le phénomène de dépérissement. Il s'est étendu aux zones périphériques en 2019, et maintient l'inquiétude des CO et des gestionnaires.

Nous constatons aujourd'hui l'apparition d'un sous-bois dans les châtaigneraies mortes ou dépérissantes, constitué de divers feuillus : chênes, alisiers, frênes...

A noter la réalisation d'un reportage de TF1, le 24 octobre sur ce sujet, avec la participation de Gérard TESTON et d'Olivier BAUBET (DSF).



Mortalités de châtaigniers liés à l'encre — DSF

La pyrale du buis

La pyrale du buis est présente en Ardèche depuis 2015 où les premiers dégâts dans le milieu naturel ont été constatés sur la vallée du Rhône, notamment sur le site de Crussol à Saint-Péray. Le phénomène s'est ensuite étendu par les vallées perpendiculaires au Rhône.

En 2017 et 2018, la pyrale s'est développée très largement dans le département, avec des défoliations totales sur de vastes surfaces et couvrant peu à peu l'essentiel des buxaias du département.

2019 est une année un peu particulière pour la pyrale en Ardèche puisque nous n'avons ob-

servé qu'une seule génération : celle hivernante sortie tardivement, en avril et mai.

Cette génération a néanmoins été très virulente en investissant de façon importante les quelques zones encore indemnes du département, notamment dans la région des gorges.

A signaler que nous avons constaté pour la première fois en 2019 des mortalités significatives sur les placettes du réseau pyrale, alors qu'elles n'avaient pas été touchées en 2019 par l'insecte. Ces mortalités sont donc liées aux attaques massives et répétées des années passées.

Vos interlocuteurs en 2020

	vincent.didier@onf.fr	04 75 94 80 69
	bruno.pasturel@crpf.fr	04 75 65 21 66
	gerard.teston@ardeche.gouv.fr	04 75 66 70 77



Pour en découvrir d'avantage, cliquer sur le logo



Pôle Santé des Forêts **Auvergne-Rhône-Alpes**

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
16b, rue Aimé Rudel
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.97

Document rédigé conjointement par les correspondants-observateurs du département et le pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes